



Pour diffusion immédiate: 15 septembre, 2010

Contactez: Ralph Suppa
President & General Manager
r.suppa@ciph.com

L'ICPC fait part au ministre des Finances, James Flaherty, de ses préoccupations au sujet des cotisations A-E

L'Institut canadien de plomberie et de chauffage a récemment écrit au ministre Flaherty pour se faire l'écho de la Chambre de commerce du Canada qui s'inquiète que le gouvernement fédéral envisage d'appliquer le taux de majoration maximal aux cotisations de l'assurance-emploi (A-E), soit 15 cents / 100 \$ pour les employés et 21 cents / 100 \$ pour les employeurs, et ce, dès le 1^{er} janvier 2011, après un gel de deux ans.

Dans cette lettre, l'Institut affirme clairement qu'une telle augmentation aurait de graves conséquences pour les 250 entreprises qui sont membres de l'Institut canadien de plomberie et de chauffage.

« Toute augmentation des impôts, qu'il s'agisse d'impôts directs ou de charges sociales, se traduit par une érosion de la compétitivité et par des disparitions d'emplois. Alors qu'elles essayent de sortir de la récession et de faire face à la concurrence internationale qui est de plus en plus serrée, les entreprises canadiennes ont besoin, non pas d'une augmentation, mais d'un allègement de leur fardeau fiscal », de dire le président de l'ICPC, Russ Morgan (IPEX).Inc.

Étant donné la fragilité de la reprise, surtout en ce qui concerne l'économie américaine, qui est un facteur crucial de la santé de notre propre économie, ce n'est vraiment pas le moment d'appliquer aux cotisations A-E le taux de majoration maximal. L'Institut préconise une réforme de l'A-E dans le but d'alléger le fardeau fiscal des employeurs et de faire en sorte que ce régime d'assurance soit plus efficace pour les Canadiens qui sont victimes de licenciements.

L'Institut invite le gouvernement à adopter une approche plus modérée pour équilibrer les comptes de l'A-E, qui tient compte à la fois de la conjoncture économique actuelle et des efforts que les employeurs doivent consentir pour y faire face.

Nous encourageons les membres de l'ICPC qui partagent les mêmes inquiétudes à les communiquer à leur député fédéral dont ils trouveront les coordonnées à :

<http://webinfo.parl.gc.ca/Députés/Adressesdelacollineetdesbureauxdecirconscription>

L'Institut canadien de plomberie et de chauffage est une association professionnelle sans but lucratif. Fondé à Montréal en 1933, l'Institut est un organisme vibrant déterminé à fournir à ses membres les outils nécessaires pour réussir dans les milieux compétitifs actuels. Plus de 250 entreprises sont membre de cette influente association industrielle canadienne : fabricants, grossistes, maîtres distributeurs, agents des manufacturiers et entreprises alliées, qui tous manufacturent ou distribuent les produits de plomberie, de chauffage hydronique, de traitement de l'eau, et autres produits industriels ou mécaniques. Les grossistes de l'ICPC exploitent plus de 700 entrepôts et salles d'exposition au Canada. Et les ventes totales de l'industrie excèdent les 5 \$ milliards. L'association a entre autres comme objectif de croître et d'influencer les politiques gouvernementales et les normes gouvernant les codes industriels, de fournir éducation et formation professionnelle pour l'industrie, de promouvoir l'image de l'industrie par les relations publiques et le réseautage, et d'encourager la production canadienne des produits de l'industrie pour les marchés domestiques et d'exportation.



295 The West Mall, Suite 330, Toronto, Ontario M9C 4Z4.

info@ciph.com, Fax. 416-695-0450, www.ciph.com, Tel. 1-888-ASK-CIPH (275-2474), 416-695-0447.



CANADIAN INSTITUTE OF PLUMBING & HEATING
L'INSTITUT CANADIEN DE PLOMBERIE ET DE CHAUFFAGE

ADVOCACY LINK

NATIONAL & REGIONAL REGULATORY NEWS

L'Institut canadien de plomberie et de chauffage est une association professionnelle sans but lucratif. Fondé à Montréal en 1933, l'Institut est un organisme vibrant déterminé à fournir à ses membres les outils nécessaires pour réussir dans les milieux compétitifs actuels. Plus de 250 entreprises sont membre de cette influente association industrielle canadienne : fabricants, grossistes, maîtres distributeurs, agents des manufacturiers et entreprises alliées, qui tous manufacturent ou distribuent les produits de plomberie, de chauffage hydronique, de traitement de l'eau, et autres produits industriels ou mécaniques. Les grossistes de l'ICPC exploitent plus de 700 entrepôts et salles d'exposition au Canada. Et les ventes totales de l'industrie excèdent les 5 \$ milliards. L'association a entre autres comme objectif de croître et d'influencer les politiques gouvernementales et les normes gouvernant les codes industriels, de fournir éducation et formation professionnelle pour l'industrie, de promouvoir l'image de l'industrie par les relations publiques et le réseautage, et d'encourager la production canadienne des produits de l'industrie pour les marchés domestiques et d'exportation.



295 The West Mall, Suite 330, Toronto, Ontario M9C 4Z4.

info@ciph.com, Fax. 416-695-0450, www.ciph.com, Tel. 1-888-ASK-CIPH (275-2474), 416-695-0447.